

Pays : La République du Bélarus (date : 01.06.2019)

Justificatif obligatoire (délivrée/certifiée par un médecin ou une autorité de la santé)	Restrictions (qualitatives et/ou quantitatives)	Autorité nationale compétente (à contacter pour plus de renseignements)
a) Ordonnance médicale valide <input checked="" type="checkbox"/>	Jours / Quantités/Doses	<p>Adresse : rue Myasnikova, 39, 220048, Minsk, République du Bélarus Tel.: +37517 2226297 Fax.: + 37517 2226297</p> <p>e-mail: gpyshnik@belcmt.by</p>
b) Certificat médical approuvé par les autorités de la santé du pays de résidence <input checked="" type="checkbox"/>	Stupéfiants <input type="text" value="7 jours"/>	
c) Certificat délivré par les autorités de la santé du pays de destination <input checked="" type="checkbox"/>	Substances psychotropes <input type="text" value="90 doses"/>	
d) Présentation de l'original de l'ordonnance au service des douanes du pays de destination <input type="checkbox"/>	Liste de substances interdites; si oui, veuillez préciser	
e) Autres types de justificatif; si oui, veuillez indiquer <input type="checkbox"/> _ Il est obligatoire de présenter un des documents énumérés dans les clauses a – c ou leurs copies, certifiés conformément à la législation du pays d'exportation des stupéfiants ou des psychotropes, ou le pays d'émission de ces copies, en indiquant le nom et la quantité de ces substances. Les justificatifs médicaux ou leurs copies certifiées conformes, rédigés en langue étrangère/ doivent être accompagnés d'une traduction en biélorusse ou en russe, certifiée conformément à la législation du pays d'exportation de ces substances ou du pays qui a délivré ces documents ou leurs copies	<hr/> Liste des substances interdits. Veuillez indiquer En République du Bélarus les stupéfiants et les psychotropes inscrits sur la Liste 1 des stupéfiants et des psychotropes particulièrement dangereux non-utilisés à des fins médicales et sur la Liste 5 des stupéfiants dangereux non-utilisés à des fins médicales qui figurent dans le Régistre national des stupéfiants, les psychotropes et leurs précurseurs soumis au contrôle d'état en République du Bélarus ne sont pas utilisés des fins médicales L'information complémentaire: le Régistre national des stupéfiants, les psychotropes et leurs précurseurs soumis au contrôle d'état en République du Bélarus est disponible sur le site du Ministère de la Santé de la République du Bélarus www.minzdrav.gov.by	